

## **LE CLD DE LA MRC DE BÉCANCOUR CONTINUERA À DÉVELOPPER ET COMMERCIALISER LE TOURISME**

**Bécancour, 21 décembre 2012** – Plusieurs municipalités de la MRC de Bécancour, sept sur douze, conviennent que le développement et la commercialisation touristique doivent demeurer au sein du Centre local de développement (CLD) de la MRC de Bécancour. Ils considèrent qu'il est primordial de positionner favorablement, sur le plan touristique, la totalité du territoire de la MRC de Bécancour et de miser sur une meilleure cohésion des actions touristiques afin d'assurer un développement homogène.

Comme le gouvernement du Québec confie aux MRC du Québec un mandat de développement économique de leur territoire (*Loi 137*). La MRC de Bécancour via son CLD a comme mission le développement économique qui comprend spécifiquement le développement industriel, commercial, touristique et agroalimentaire. « *Le CLD travaille avec tous les intervenants du territoire de la MRC de Bécancour. Il offre des services de première ligne aux promoteurs et aux entrepreneurs. De plus, il détient tous les outils, l'expertise et la connaissance pour soutenir le développement et la commercialisation touristique* » mentionne, monsieur André Roy, directeur général.

Naturellement, la situation idéale serait un partage des responsabilités relativement à l'encadrement du tourisme dans la MRC de Bécancour. À savoir que l'organisme nouvellement mis en place assumera les fonctions d'accueil et d'information touristique alors que le développement et la commercialisation touristique relèvent du CLD. Le dédoublement des compétences n'est pas envisageable pour personne.

Le CLD prévoit embaucher prochainement un nouveau conseiller en développement touristique pour assurer le soutien aux promoteurs, la recherche de financement, l'accompagnement dans l'élaboration de son plan d'affaires ainsi que la promotion des attraits du territoire. Dès son entrée en fonction, il travaillera à la mise en place du plan d'action. Le CLD représentera les attraits au sein du conseil d'administration de l'association touristique régionale (ATR) du Centre-du-Québec.

Le CLD veut rassurer les organismes, les attraits touristiques et les municipalités qu'il offrira un service en lien avec les nouvelles tendances de développement et de commercialisation touristique et ce, en partenariat avec Tourisme Québec et l'ATR Centre-du-Québec.

- 30 -

Pour information :  
André Roy  
Directeur général  
CLD et MRC de Bécancour  
819 298-2070  
[a.roy@mrcbecancour.qc.ca](mailto:a.roy@mrcbecancour.qc.ca)

Source :  
Isabel Rouette  
Conseillère en communication  
CLD et MRC de Bécancour  
819 298-2070  
[i.rouette@cldbécancour.qc.ca](mailto:i.rouette@cldbécancour.qc.ca)